

Langues officielles

forte là-bas. J'ai donné le même genre de réponses et on m'a encore ovationné pour les idées que j'exprimais.

J'ai participé à des tribunes téléphoniques en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, enfin dans chacune des autres provinces du pays. Bien sûr on reçoit de temps à autre un appel comme celui-ci que je n'oublierai jamais, d'une très vieille dame certainement du genre de celles qui sont le sel de la terre. Je n'ai pas la moindre idée de qui il s'agit, mais sa voix chevrotante montrait qu'elle était vraiment très âgée. Elle m'a dit: «Monsieur Lewis, pourquoi ces gens veulent-ils parler français? Pourquoi ne parlent-ils pas plutôt canadien?» Cela m'a irrité. Mais ce genre de personne existe au pays: ce genre de personne se rencontre non seulement chez les anglophones, mais aussi chez les francophones. On pense ici à la province de Québec, et je suis allé partout dans cette province. Mais je suis très confiant que la population canadienne d'un bout à l'autre du pays est disposée à accepter cette politique.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Et ils le sont particulièrement si nous tous qui sommes des hommes politiques et des chefs politiques avons l'intelligence et l'imagination qu'il faut pour promouvoir la politique plutôt que de la démolir.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je dois mentionner une autre expérience qui m'a beaucoup marqué. Il y a à peu près deux mois, j'assistais à une réunion qui se déroulait à l'Université Western Ontario, à London. Le député de cette circonscription est peut-être au courant. C'était une réunion spéciale qui voulait être une contre-manifestation mais qui s'est terminée par une réunion canadienne très positive. L'auditoire était nombreux, plus de 2,000 étudiants, venant non seulement de l'université mais des écoles secondaires. Si je mentionne ce fait, c'est que London, en Ontario, n'est pas un grand centre francophone.

Une voix: Sans blague!

M. Lewis: Avec le grand respect que j'éprouve pour les citoyens de London que j'aime, notamment quand ils votent NPD...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ce qui est rare.

Des voix: Bravo!

Une voix: Qui étaient ces trois-là?

M. Lewis: J'étais devenu un peu trop sérieux et un peu d'humour était de mise. Avec tout le respect que je dois aux habitants de London, cette ville n'a pas la réputation d'être un foyer révolutionnaire d'idées modernes. L'important à propos de la réunion a été que le président, un jeune étudiant de l'université, a commencé à s'exprimer en français. Celui qui m'a présenté l'a fait moitié en anglais et moitié en français. La personne qui a présenté l'autre

[M. Lewis.]

orateur, qui se trouvait à être Pierre Berton, a également parlé moitié en anglais et moitié en français. Après la réunion, nous avons tenu un petit aparté et j'en ai demandé la raison à ces trois personnes. C'est le nœud de l'histoire. J'ai demandé: «Pourquoi avez-vous parlé français?» Ils s'exprimaient assez bien en français. Ils m'ont répondu: «Nous discutons de l'indépendance du Canada, de la construction d'une société distincte et nous ne pouvons le faire uniquement dans l'une de ses langues.»

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Les Canadiens, en particulier les jeunes, sont prêts à accepter ce genre de politique, à la soutenir et à balayer tous les préjugés dont souffrent certains de leurs aînés. Il est certaines personnes qui, parce qu'elles estiment les progrès trop lents, disent que la résolution est rétrograde par rapport à la première idée. Elle ne l'est pas. Ce qui est arrivé, et je ne le dirai pas de la même façon que le chef de l'opposition, non plus que d'une meilleure façon, c'est que l'application de cette politique dans la Fonction publique, au cours des deux ou trois premières années, a donné lieu à un grand nombre de craintes inutiles et à beaucoup d'opposition sans fondements au sein de la Fonction publique.

Je ne lirai pas ce que j'ai dit car mes déclarations n'ont pas la valeur de celles citées par le chef de l'opposition. Pourtant, au cours du débat sur la loi sur les langues officielles, j'ai souligné le fait qu'il fallait faire preuve d'ouverture d'esprit dans l'application de la politique et s'assurer qu'elle se fondait sur le consentement et ne semblait pas être imposée d'en haut. En relisant les remarques du chef de l'opposition et mes propres remarques—et les ayant relues aujourd'hui même je me les rappelle bien—j'ai vu que nous avons insisté auprès du gouvernement pour qu'il consulte les syndicats des fonctionnaires sur l'application de cette politique parce que cela n'avait pas été fait assez tôt et avait suscité beaucoup de malentendus et d'amertumes inutiles.

Je suis heureux de voir, comme je l'étais en novembre ou décembre dernier, que la résolution renferme maintenant des garanties que la politique aurait dû renfermer auparavant. La résolution ne dit pas maintenant qu'un fonctionnaire unilingue qui a occupé son poste pendant un certain temps aura à souffrir du fait de l'introduction de ces nouvelles politiques. Je veux seulement citer une phrase que j'ai dite le 16 mai 1969:

A mon avis, monsieur l'Orateur, nous ne devons pas remplacer une injustice par une autre.

Aux yeux de certains, c'est ce qui semblait se produire, et je suis heureux que cette résolution empêche maintenant de telles situations. Je ne prendrai pas le temps d'expliquer comment la résolution répond à certaines des critiques que plusieurs, dont moi-même, ont souvent faites, mais devant un congrès de mise en candidature qui s'est tenu ici à Ottawa, pour Pauline Jewett, certains points furent soulevés. Peut-être devrais-je m'abstenir de les répéter.

M. Pelletier (Hochelaga): Mais si, allez-y!